

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_06-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

N° DBC 20240919-06

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 17 HEURES

Date de la convocation : 09 septembre 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 17 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
18

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibérative : 1

Total votants : 18

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Ludovic COMBE, Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Serge FAYET.

Membres du Bureau absents excusés : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX D'OPHIS SUR THIERS

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération n° 20210128-07 en date du 28 janvier 2021 du Conseil Communautaire adoptant le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Considérant l'orientation 1 du PLH qui prévoit de maîtriser et de diversifier le développement de l'offre résidentielle afin de couvrir les besoins des ménages sur le territoire de Thiers Dore et Montagne ;

Considérant l'action 4 qui a pour objet de soutenir le développement de logements sociaux neufs sur la Communauté de communes ;

AR Prefecture

063-200070712-20240919-DBC20240919_06-DE
Reçu le 01/10/2024
Publié le 01/10/2024

Le Programme Local de l'Habitat fixe un objectif de production de 44 logements locatifs sociaux en neuf dont 30% en Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) pour proposer des logements locatifs en adéquation avec les capacités budgétaires contraintes des ménages les plus modestes et répartir de manière équilibrée l'offre dans le parc social sur l'ensemble du territoire communautaire. L'action 4 prévoit d'abonder financièrement la production de logements sociaux PLAI en construction neuve à raison de 3 000 euros par logement créés.

Les logements PLAI, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité. Les logements PLUS, financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).

OPHIS, en partenariat avec la Commune de THIERS, a un projet de création de 7 logements collectifs situés dans le centre-ville de THIERS, 5 rue François Mitterrand : 4 logements PLUS et 3 logements PLAI, composés d'un T2 et de 6 T3. Le montant de l'opération est de 901 366 euros HT. Le bailleur social sollicite la Communauté de communes pour une subvention à hauteur de 9 000 euros dans le cadre du PLH.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

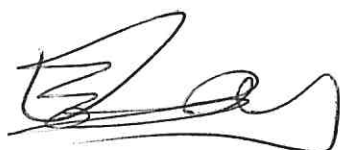
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi d'une subvention de 3 000 euros par logement PLAI à OPHIS pour l'opération de production de logements 5 rue François Mitterrand à THIERS ;
- **Autoriser** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 18	Membres du Bureau présents : 18	Représenté : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18	Pour : 18	Contre : 0
Abstention :	Membre présent sans voix délibérative : 1	Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

